

(N^o 15.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1884.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et Remboursements pour l'exer- cice 1885.

*(Voir les n^{os} 3, XII, et 22, session de 1884-1885, de la Chambre
des Représentants, et 5, même session, du Sénat.)*

Présents : MM. TERCELIN, Président ; le Baron BETHUNE, GRAUX,
HARDENPONT et LEIRENS, Rapporteur.

MESSIEURS,

Aucune observation n'ayant été présentée au sein de votre Commission sur le Projet de Loi qui vous est soumis, elle vous en propose l'adoption à l'unanimité de ses membres présents.

Le Rapporteur,
LEIRENS-ÉLIAERT.

Le Président,
TERCELIN-MONJOT.